



PROGRAMMES OTAN DE DIPLOMATIE PUBLIQUE

SUBVENTIONS DE COPARRAINAGE POUR LES PROJETS DE DIPLOMATIE PUBLIQUE

DIVISION DIPLOMATIE PUBLIQUE – SECRÉTARIAT INTERNATIONAL – SIÈGE DE L'OTAN

Bld Léopold III, B-1110 Bruxelles, Belgique

DIVISION DIPLOMATIE PUBLIQUE DE L'OTAN SUBVENTIONS DE COPARRAINAGE 2023

DIRECTIVES POUR LE CONTENU

(Version du 21 octobre 2022)

En juin 2022, les dirigeants des pays de l'OTAN se sont réunis à Madrid, en Espagne, pour débattre de grandes questions auxquelles l'Alliance est confrontée. Ils tiendront une nouvelle réunion à Vilnius en 2023.

C'est au sommet de Madrid qu'ont été définies les orientations stratégiques de l'OTAN pour l'avenir, qui permettront à l'Alliance de continuer à s'adapter à un monde en évolution et à préserver la sécurité de la population de ses pays membres, soit un milliard de personnes. Ces orientations portent principalement sur les thématiques listées ci-après.

Concept stratégique 2022

- Document d'orientation de l'OTAN intégrant la nouvelle réalité en matière de sécurité apparue depuis l'approbation du précédent concept stratégique, en 2010.
- Document qui désigne la Russie comme étant la menace la plus importante et la plus directe pour la sécurité des Alliés, qui mentionne la Chine pour la première fois et qui aborde différents défis, tels que le terrorisme et les menaces cyber et hybrides.

Renforcement de la dissuasion et de la défense

- Travail d'actualisation de la défense collective et de la dissuasion le plus important depuis la Guerre froide.
- Plans de défense améliorés, avec [des forces supplémentaires à un niveau élevé de disponibilité opérationnelle et des forces spécifiques préalablement affectées à la défense d'Alliés bien précis](#).
- Troupes supplémentaires et davantage d'équipements et de stocks d'armes prépositionnés dans la partie orientale du territoire de l'Alliance, afin de renforcer les huit groupements tactiques multinationaux de l'OTAN.

Augmentation des investissements dans la défense

- Réaffirmation de l'engagement pris par les Alliés de consacrer au moins 2 % du PIB de leur pays à la défense d'ici à 2024.
- Davantage de financement commun pour l'OTAN.

Soutien à l'Ukraine et aux autres partenaires exposés à des risques

- Ensemble renforcé de mesures de soutien en faveur de l'Ukraine, prévoyant notamment des livraisons de moyens de communication sécurisés, de systèmes anti-drones et de carburant.
- Octroi d'une aide à long terme à l'Ukraine, afin de faciliter la transition entre des équipements militaires de l'ère soviétique et des équipements OTAN modernes.
- Adoption d'autres mesures de soutien en faveur des autres partenaires exposés à des risques, parmi lesquels la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie et la République de Moldova.

Adaptation de l'Alliance aux défis émergents

- Accord sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre produites par l'OTAN en tant qu'organisation : diminution d'au moins 45 % d'ici à 2030 et zéro émission nette d'ici à 2050.
- Lancement du fonds OTAN pour l'innovation, qui permettra d'investir au cours des 15 prochaines années 1 milliard d'euros dans des start-up développant des technologies émergentes à double usage dans des domaines tels que l'intelligence artificielle.
- Engagement à continuer d'améliorer la résilience nationale et collective, pour que les sociétés des pays de l'Alliance soient préparées à faire face à toute menace et à tout défi.
- Première invitation adressée à l'Australie, au Japon, à la Nouvelle-Zélande et à la République de Corée en vue de leur participation à un sommet de l'OTAN afin de renforcer la coopération et de débattre des défis mondiaux.

Adhésion de la Finlande et de la Suède

- Invitation officielle adressée à la Finlande et à la Suède à devenir membres de l'OTAN.
- Réaffirmation de l'attachement à la politique de la porte ouverte de l'OTAN pour les pays candidats à l'adhésion.

Défis émanant du sud

- Renouvellement de l'engagement à l'égard de la lutte contre le terrorisme et de l'approche à 360 degrés suivie par l'Alliance en matière de dissuasion et de défense.
- Analyse de la crise alimentaire provoquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et de l'influence croissante de la Russie et de la Chine dans le voisinage méridional de l'Alliance.
- Nouvelles mesures de soutien pour la Mauritanie et la Tunisie, pays partenaires.

Réaffirmation des valeurs communes de l'OTAN

- Réaffirmation de l'attachement sans faille des Alliés à l'égard de la défense collective et de l'importance du lien transatlantique qui unit les pays de l'OTAN.
- Attachement tout aussi fort à l'ordre international fondé sur des règles et aux valeurs communes des Alliés – la liberté individuelle, les droits de la personne, la démocratie et l'état de droit.
- Accord sur la poursuite de l'action en faveur de l'égalité des genres et sur l'intégration de la sécurité humaine et du programme pour les femmes, la paix et la sécurité dans les tâches fondamentales de l'OTAN.

Pôles thématiques

Les candidats devraient prendre en considération les pôles thématiques suivants :

L'OTAN PROTÈGE

La responsabilité première de l'OTAN est de protéger et de défendre le territoire et les populations de ses pays membres contre une attaque. Les projets relevant de cette thématique devraient englober toutes les activités qui contribuent au renforcement de la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN.

L'OTAN UNIT

L'unité doit être au cœur de toutes les activités de l'OTAN. Les projets relevant de cette thématique devraient porter sur l'attachement commun au traité de Washington, l'importance du lien transatlantique, le rééquilibrage du partage de charges et la promotion des valeurs de l'Alliance. Il s'agirait d'étudier comment l'OTAN assure la cohésion des Alliés face aux tentatives de déstabilisation de l'ordre international fondé sur des règles, pour défendre les valeurs communes que sont la liberté, la démocratie et l'état de droit.

L'OTAN REND PLUS FORT

L'OTAN inscrit son action dans une approche mondiale, s'employant jour après jour à renforcer ses pays membres et ses pays partenaires. Au travers de projets et d'activités menés dans le monde entier, l'Alliance cherche à donner aux Alliés, aux partenaires, aux organisations et aux individus les moyens de promouvoir la paix et la sécurité.

Thèmes spécifiques possibles¹

[Nouveau concept stratégique](#) – Le nouveau concept stratégique définit la manière dont l’OTAN fera face à un monde davantage marqué par l’imprévisibilité et les rivalités à l’heure où la compétition stratégique s’intensifie, où un climat d’instabilité s’est installé et où l’autoritarisme monte en puissance. Il renforce l’Alliance en tant qu’organisation fondée sur des valeurs démocratiques partagées, ainsi que sur des principes et des normes communs. Le concept prépare également l’OTAN à répondre aux défis de sécurité que les régimes autoritaires, en particulier la Fédération de Russie et la République populaire de Chine (RPC), font peser sur la sécurité euro-atlantique. Au travers d’un renforcement considérable de la posture de dissuasion et de défense de l’OTAN, qui est la clé de voûte de l’engagement des Alliés inscrit dans l’article 5 du traité de Washington, il réaffirme la place de la défense collective en tant que tâche fondamentale dans le cadre d’une approche à 360 degrés. La prévention et la gestion des crises ainsi que la sécurité coopérative demeurent elles aussi des tâches fondamentales de l’OTAN.

[La guerre que la Russie mène contre l’Ukraine](#) porte gravement atteinte à la sécurité et à la stabilité internationales. L’effroyable cruauté de la Russie a causé d’immenses souffrances et des déplacements massifs de population, touchant de manière disproportionnée les femmes et les enfants. La Russie porte l’entière responsabilité de cette catastrophe humanitaire.

[Aide de l’OTAN à l’Ukraine](#) – L’Alliance maintiendra, en l’intensifiant, son soutien politique et pratique à l’Ukraine, qui continue de défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale contre l’agression russe. En concertation avec l’Ukraine, l’OTAN a adopté un ensemble renforcé de mesures de soutien à ce pays, l’objectif étant d’accélérer la livraison d’équipements de défense non létaux, d’améliorer la résilience et les défenses cyber de l’Ukraine et de l’aider à moderniser son secteur de la défense dans le cadre de sa transition vers une interopérabilité accrue et s’inscrivant dans la durée.

[Défense et dissuasion](#) – La défense collective reste la responsabilité première de l’Alliance, et la dissuasion est un élément central de la stratégie globale de l’OTAN, qui consiste à prévenir les conflits et la guerre, à protéger

¹ La liste n’est pas exhaustive, et d’autres thèmes pertinents relevant des pôles thématiques peuvent être envisagés pour les projets à subventionner.

les Alliés, à préserver la liberté de décision et d'action, et à sauvegarder les principes et les valeurs qu'elle défend, à savoir la liberté individuelle, la démocratie, les droits de la personne et l'état de droit. Forte de cette posture récemment améliorée, l'OTAN va renforcer de manière significative son dispositif de dissuasion et de défense sur le long terme pour assurer la sécurité et la défense de tous les Alliés. Le rôle de l'OTAN dans la lutte contre le terrorisme fait aussi partie intégrante de l'approche à 360 degrés. Les Alliés se sont engagés à déployer sur le flanc oriental davantage de forces en place et prêtes au combat, dont la taille passera, là où et lorsque cela sera nécessaire, des actuels groupements tactiques à des brigades, appuyées par des renforcements crédibles et disponibles rapidement, par des équipements prépositionnés et par des moyens de commandement et de contrôle améliorés. Le dispositif de dissuasion et de défense de l'OTAN repose sur une combinaison appropriée de capacités nucléaires, conventionnelles et de défense antimissile, complémentaires les unes des autres, ainsi que sur un éventail de ressources civiles et militaires à l'appui de ces capacités et, plus généralement, de la posture de l'Alliance.

Renforcement de la résilience – La résilience demeure une responsabilité nationale et un engagement collectif. Les Alliés améliorent leur résilience, notamment au travers de buts et de plans de mise en œuvre définis au niveau national sur la base des objectifs qu'ils ont fixés ensemble. Ils améliorent leur sécurité énergétique, notamment en garantissant des approvisionnements énergétiques fiables à leurs forces militaires. L'OTAN est résolue à accélérer son adaptation dans tous les milieux, à accroître sa résilience aux menaces cyber et hybrides et à renforcer l'interopérabilité. À Madrid, les Alliés ont adopté une nouvelle politique en matière de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire, et ils sont convenus de renforcer considérablement leurs capacités de cyberdéfense.

Sud – L'instabilité dans le voisinage méridional de l'OTAN demeure une menace pour la sécurité de l'Alliance et de ses partenaires. Le terrorisme visant les populations des partenaires et des pays membres de l'OTAN, quelles que soient ses formes et ses manifestations, nuit à la stabilité et à la prospérité internationales et risque de saper la détermination et la confiance des citoyens de ces pays.

[Le terrorisme](#), sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, est la menace asymétrique la plus directe pour la sécurité des citoyens des pays de l'OTAN ainsi que pour la paix et la prospérité internationales. Des organisations terroristes cherchent à commettre ou à inspirer des attentats contre des Alliés. Elles développent leurs réseaux, améliorent leurs capacités et investissent dans de nouvelles technologies pour élargir leur rayon d'action et accroître leur capacité meurtrière. Des groupes armés non étatiques, parmi lesquels des réseaux terroristes transnationaux et des acteurs soutenus par des États, continuent d'exploiter les conflits et les faiblesses des systèmes de gouvernance pour recruter, mobiliser et étendre leur emprise.

[La Russie](#) constitue la menace la plus importante et la plus directe pour la sécurité des Alliés et pour la paix et la stabilité dans la zone euro-atlantique. Par la coercition, la subversion, l'agression et l'annexion, elle tente d'exercer un contrôle direct et d'établir des sphères d'influence, et emploie à cette fin des moyens conventionnels, cyber ou hybrides contre l'OTAN et ses partenaires. L'OTAN ne cherche pas la confrontation et ne représente aucune menace pour la Fédération de Russie. Compte tenu des politiques et des agissements hostiles de la Fédération de Russie, l'OTAN ne la considère pas comme un partenaire. L'Alliance reste néanmoins disposée à maintenir ouverts les canaux de communication avec Moscou pour gérer et réduire les risques, prévenir toute escalade et accroître la transparence. Pour que les rapports de l'OTAN avec la Fédération de Russie évoluent, il faudra que celle-ci se départisse de son attitude agressive et qu'elle se conforme pleinement au droit international.

[Partenariat avec l'Union européenne](#) – Compte tenu de la coopération, d'un niveau sans précédent, qu'elle entretient avec l'Union européenne, l'OTAN continue de renforcer ce partenariat stratégique dans un esprit d'ouverture, de transparence et de complémentarité mutuelles totales, de même que dans le respect des différents mandats, de l'autonomie décisionnelle et de l'intégrité institutionnelle de l'OTAN et de l'UE, et comme l'ont décidé les deux organisations. Leur détermination commune dans leur réponse à la guerre de la Russie contre l'Ukraine met en évidence la force de ce partenariat, essentiel et sans équivalent.

[Partenariats](#) – À Madrid, les Alliés ont décidé de renforcer plus avant les partenariats de sorte qu'ils continuent de répondre tant à leurs intérêts qu'à ceux des partenaires. Ils ont, en particulier, adopté de nouvelles mesures

pour intensifier le soutien politique et pratique individualisé qu'ils apportent aux partenaires, y compris à la Bosnie-Herzégovine, à la Géorgie et à la République de Moldova. L'OTAN travaille avec eux pour renforcer leur intégrité et leur résilience, développer leurs capacités et préserver leur indépendance politique.

Politique de la porte ouverte de l'OTAN – La porte de l'OTAN demeure ouverte à tout pays européen capable d'assumer les engagements et les obligations liés au statut de membre, et de contribuer à la sécurité de la zone euro-atlantique. Depuis 1949, le nombre de pays membres de l'Alliance est passé de 12 à 30, en huit vagues d'élargissement. Le vendredi 27 mars 2020, la République de Macédoine du Nord est devenue le 30^e État membre. Actuellement, cinq pays partenaires souhaitent adhérer à l'OTAN : la Bosnie-Herzégovine, la Finlande, la Géorgie, la Suède et l'Ukraine. En juillet 2022, les pourparlers d'adhésion de la Finlande et de la Suède ont été clôturés, et les Alliés ont signé les protocoles d'accession des deux pays. Ces derniers ont désormais le statut officiel de pays invités, et c'est en cette qualité qu'ils participent aux réunions de l'OTAN.

Chine – La République populaire de Chine (RPC) affiche des ambitions et mène des politiques coercitives qui sont contraires aux intérêts, à la sécurité et aux valeurs de l'OTAN. Le resserrement du partenariat stratégique entre la RPC et la Fédération de Russie, ainsi que leurs tentatives, se conjuguant entre elles, qui visent à déstabiliser l'ordre international fondé sur des règles, vont à l'encontre des valeurs et des intérêts de l'OTAN. L'OTAN s'emploiera à répondre aux défis systémiques que la RPC fait peser sur la sécurité euro-atlantique et à faire en sorte de rester durablement à même d'assurer la défense et la sécurité des Alliés. L'Alliance affinera la connaissance commune que ses pays membres ont des enjeux, renforcera sa résilience, relèvera son niveau de préparation, et se prémunira contre les procédés coercitifs employés par la RPC ainsi que contre ses tentatives visant à la diviser. Dans le même temps, elle demeure disposée à interagir avec la RPC de façon constructive, notamment au profit d'une plus grande transparence mutuelle, l'objectif étant de protéger ses intérêts de sécurité.